

CHAPITRE V.—ÉTAT CIVIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPOSÉ SOMMAIRE.....	209	SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	232
SECTION 2. NAISSANCES.....	214	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	234
SECTION 3. DÉCÈS.....	222	Sous-section 1. Mariages.....	234
Sous-section 1. Mortalité générale.....	222	Sous-section 2. Dissolutions de mariages (divorces).....	237
Sous-section 2. Mortalité infantile.....	226	SECTION 6. TABLES CANADIENNES DE SURVIE.....	238
Sous-section 3. Mortalité puerpérale.....	230	SECTION 7. COMPARAISONS INTERNATIONALES.....	240

On trouvera, face à la page 1 du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique de l'état civil fournit le dossier de l'évolution démographique. Elle mesure le rythme des tendances de l'accroissement national, de la nuptialité et de la fécondité, elle donne la répartition des effectifs existants et montants des divers groupes d'âge, elle indique l'importance relative de chaque cause de décès, et ainsi de suite. La continuité de la statistique de l'état civil en fait un guide constant pour l'organisation, l'administration et l'évaluation de nombreuses œuvres nationales, surtout dans les domaines de la santé publique, de l'enseignement, de l'organisation communautaire et de divers secteurs de l'industrie et du commerce.

Le présent chapitre fournit de façon assez détaillée la statistique disponible sur l'état civil ainsi que des tables de survie tant pour les hommes que pour les femmes et établit la comparaison des taux principaux de la statistique canadienne avec ceux d'autres pays. Dans les comparaisons internationales et interprovinciales de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité, il est important de noter qu'une partie des différences observées durant une certaine période, entre les pays, les provinces ou les régions locales, peuvent tenir aux différences de la répartition selon le sexe et selon l'âge de la population. De même, les taux d'une région peuvent se ressentir des changements de la répartition.

La statistique de la population sur laquelle se fonde la statistique de l'état civil est donnée au chapitre III et dans les bulletins du B.F.S. sur le recensement et sur les estimations intercensales de la population. Les naissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence (naissances selon le lieu de résidence de la mère) et les mariages, selon le lieu d'enregistrement.

L'historique de la statistique de l'état civil au Canada est fait aux pp. 195-199 de l'*Annuaire* de 1948-1949. Outre les renseignements détaillés fournis dans *Statistique de l'état civil, rapport préliminaire* (n° de catalogue 84-201), *Statistique de l'état civil au Canada* (n° de catalogue 84-202) et autres rapports réguliers et spéciaux du B.F.S., on peut obtenir sur demande certaines statistiques non publiées.

Section 1.—Exposé sommaire

Le tableau 1 résume les principales statistiques de l'état civil des provinces du Canada de 1936 à 1959, et le tableau 2 donne certains chiffres de même nature pour les centres urbains de 10,000 habitants et plus lors du recensement de 1956. Les données correspondantes de 1921 (première année de la statistique nationale de l'état civil) à 1935 se trouvent dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

* Revu à la Section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.